

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 261f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Déclaration de Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, à l'occasion de la Journée de l'Europe

Strasbourg, 05.05.2006 – « La coopération européenne est un concept politique, non une religion » a déclaré Terry Davis à l'occasion de la Journée de l'Europe, qui marque le 57^e anniversaire de la création du Conseil de l'Europe, le 5 mai 1949. « Comme toute autre entreprise politique, la coopération européenne doit en permanence, si elle ne veut pas perdre sa légitimité, s'exposer au contrôle public et à la critique. Nous devons être efficaces et répondre aux besoins de nos citoyens.

Le Conseil de l'Europe remplit amplement ce critère de pertinence, comme le montre le nombre des requêtes en instance devant la Cour européenne des Droits de l'Homme (plus de 80 000). Ces requêtes reflètent les espoirs que les citoyens européens placent dans le Conseil de l'Europe et dans sa défense des droits de l'homme et de l'Etat de droit. Pour satisfaire au critère d'efficacité, toutefois, nous devons améliorer la capacité à traiter ces requêtes de manière rapide et adaptée.

A cette fin, les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient accélérer le processus de ratification du Protocole 14 à la Convention européenne des Droits de l'Homme, qui contient des modifications destinées à accélérer le traitement des requêtes. Nos gouvernements doivent aussi mettre des crédits supplémentaires à la disposition de la Cour européenne des Droits de l'Homme afin de lui permettre de faire face à une charge de travail qui connaît une croissance rapide.

Enfin, je souhaite renouveler mon appel à l'Union européenne pour qu'elle adhère à la Convention européenne des Droits de l'Homme. Cette adhésion renforcera la légitimité et la responsabilité des institutions de l'UE, et consolidera dans le même temps les droits de l'homme des personnes qui vivent dans les Etats membres de l'UE ».

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.